

Légende

Zone UA : Zone urbanisée dense

Zone UAp : Zone urbanisée dense en périmètre AVAP

Zone UB : Zone urbanisée de moyenne densité

Zone UBp : Zone urbanisée de moyenne densité en périmètre AVAP

Zone UC : Zone urbanisée en périphérie du bourg

Zone UCp : Zone urbanisée en périphérie du bourg en périmètre AVAP

Zone UE : Zone urbaine à vocation d'équipement public et / ou d'intérêt collectif

Zone UEp : Zone urbaine à vocation d'équipement public et / ou d'intérêt collectif en périmètre AVAP

Zone UX : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales

Zone 1AU : Zone à urbaniser

Zone 2AU : Zone à urbaniser à long terme

Zone 2AUX : Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités

Zone A : Zone agricole

Zone Aca : Secteur d'exploitation de carrières

Zone Aepr : Secteur correspondant aux espaces proches du rivage définis en application de la loi Littoral

Zone Ap : Secteur agricole protégé

Zone N : Zone naturelle

Zone Ne : Zone naturelle à vocation d'équipement

Zone NL : Zone naturelle "littorale"

Zone Np : Zone naturelle patrimoniale

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - Jardin

Espace pouvant être impacté par le PPRi

Emplacement réservé

Secteur de mixité sociale

Espace Boisé Classé à préserver ou à créer (boisements)

Espace Boisé Classé à préserver ou à créer (haies)

Espace Boisé Classé à préserver ou à créer

Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35

Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19

Secteur de diversité commerciale à protéger (L.151-16)

limite parcellaire

Bâtiment lourd

Bâtiment léger

Construction récente ou en cours

Liste des emplacements réservés

N°	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Création d'un bassin de rétention rue de Playé	1265 m²
2	Commune	Création d'un bassin de retenue des eaux pluviales	3619 m²
3	Commune	Création d'une plateforme de défense incendie	2094 m²
4	Commune	Sécurisation du carrefour et création de stationnement	113 m²
5	Commune	Création d'une liaison piétonne entre l'avenue de Playlande et la RD2	193 m²
6	Commune	Extension du cimetière	1390 m²
7	Commune	Sécurisation du vitrage de la voie communale n° 12	108 m²

